

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.125

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

MARDI, LE 21 JUIN 1870.

Quelques personnes, promptes à s'alarmer, qu'un nuage inquiète, ont paru craindre que les explosions qui viennent de se produire contre l'Angleterre dans notre presse, n'eussent pour effet d'affaiblir les sentiments de loyauté, de piété filiale à l'égard de la Mère-Patrie, pour lesquels notre population est renommée depuis 1812.

Elles ont cru que l'intérêt étoufferait l'enthousiasme; qu'on ne nous verrait plus tendre les bras vers celle dont M. Gladstone nous a ravi l'affection, chanter ses louanges, admirer ses grandeurs, saluer son char.

Nous n'avons jamais senti pareille crainte; nous étions trop convaincus que si, par impossible, la flamme menaçait de s'éteindre, les journaux mêmes qui semblaient incliner vers l'indépendance, seraient les premiers à la protéger contre le vent du jour, à la ranimer. Le respect a jeté parmi nous de trop profondes racines pour qu'on les puisse extirper; et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, la puissance britannique devait disparaître de ce continent, jusqu'à la veille de sa chute nous l'adorerions avec une ferveur croissante. C'est en nous agenouillant à chaque pas que nous la reconduirions au port. Nous pouvons nous plaindre quelquefois, faire même mine de nous fâcher; mais nous n'en restons pas moins, au fond du cœur, des sujets soumis et, dans notre conduite, des modèles de fidélité. Qu'on laisse donc passer les cris d'indépendance, ils seront bientôt suivis de soupirs d'amour.

C'est ce que nous avons fait, pour notre part, et notre attente n'a pas été déçue: nous pouvons maintenant recueillir de beaux témoignages de loyauté comme celui que voici et dont l'honneur revient au Nouveau-Monde: "Nous entrons aujourd'hui même dans la trente-quatrième année du règne de notre très-gracieux Souverain, Sa Majesté la Reine Victoria. Comme on le sait, l'avènement de Sa Majesté au trône date du 20 juin 1837.

"En loyaux et catholiques sujets, faisons des vœux pour la conservation et le bonheur de notre Reine et de sa famille, et demandons à la sainte Eglise, que celle qui, par la miséricorde de Dieu, a pris en main la conduite de cet Etat, reçoive l'accroissement de toutes les vertus; afin que saintement ornée de leur éclat, elle ait les vices en horreur, qu'elle triomphe des ennemis, et qu'elle puisse être agréable à Dieu et parvienne enfin jusqu'à Celui qui est la voie, la vérité et la vie."

Il n'y a pas, paraît-il, jusqu'à Riel qui ne fasse profession de loyauté et qui n'envoie jusqu'au trône les élan de sa belle âme: "Depuis que le vénérable évêque de St. Boniface est de retour à la Rivière-Rouge, dit le Constitutionnel, Riel, qui était arxtonicien, est devenu le plus loyal sujet de l'Empire Britannique. Il s'est efforcé de faire comprendre à ses

complices dans l'insurrection que tout son gouvernement n'est qu'une organisation provisoire qui se retirera devant l'autorité légitime de la Reine. On assure même que dans la fièvre de sa loyauté, Riel ne s'endormait plus qu'aux sons de: God save the Queen."

Tout cela est merveilleux et digne d'un autre âge. Si les trésors du Pérou sont épuisés, les nôtres ne le sont pas; nous gardons pour qui sait nous plaire des trésors d'amour. Il y a des peuples querelleurs et des peuples piocheurs: quant à nous, voués à de plus tendres soins, nous aimons. Qui pourrait souhaiter d'ambition plus douce? Nous faisons rêver au trône les jeunes princes.

On le voit, l'indépendance est une chimère et l'annexion n'est point à craindre. Nous resterons à bêcher notre jardin, à cueillir des fleurs, sans nous soucier de ce qui se passe au-dessus de nous, sans nous préoccuper de ce qui ne nous regarde pas. Si l'Angleterre ne veut plus de nous, il faudra qu'elle nous mette à la porte, et si les Etats-Unis nous désirent, il faudra qu'ils nous enlèvent.

Informations.

Son Altesse Royale, le Prince Arthur, le gouverneur général et leurs suites respectives sont arrivés hier soir à 9h. 30m. à la Station du Grand Tronc. Son Excellence le Lieutenant Gouverneur les attendait au débarcadere. Une garde d'honneur composée de deux compagnies du 69e régiment et d'un détachement du 8e bataillon stationnait sur le quai et a tiré une salve au moment où Son Altesse a mis pied à terre. Le Prince a pris place dans le carrosse du Lieutenant Gouverneur et s'est rendu immédiatement à Spencer Wood.

Son Altesse a été escortée jusqu'à la demeure du Lieutenant Gouverneur par un détachement de la cavalerie sous le commandement du Major Turnbull.

L'hon. M. Tupper est arrivé à Québec ce matin, ainsi que l'hon. M. Mitchell et M. Lee, greffier du Conseil privé.

On pense que M. Tupper prêtera serment demain devant Son Excellence Sir John Young comme membre du conseil privé.

M. Tupper prendra provisoirement le portefeuille de président du conseil privé.

Sir John Young retournera la semaine prochaine à Ottawa, où l'appellent les changements que va subir le cabinet.

La Minerve dit qu'on parle dans les cercles militaires de l'arrivée prochaine en Canada, de plusieurs nouveaux régiments qui laisseraient l'Angleterre au commencement du mois prochain.

On lit dans le Nouveau-Monde d'hier: Le comité choisi pour recueillir des signatures en faveur d'une assemblée des citoyens pour leur donner occasion d'exprimer leurs sentiments sur la condition politique du pays, se réunira cette après midi, à deux heures, et choisira le jour auquel cette requête sera présentée à Son Honneur le Maire.

Nous lisons dans le Traveller, de Boston: "Le Département du Trésor vient de publier une nouvelle circulaire donnant des avis au sujet des pêcheries sur les côtes canadiennes. Cette circulaire donne le texte du traité ainsi que de la loi récemment promulguée par le gouvernement canadien, et attire l'attention sur le fait que la violation de ces règlements entrainera la saisie des vaisseaux qui la commettront."

D'après une correspondance adressée de la Tuque au Lumberman la descente du bois s'opère assez bien. MM. Benson & Cie., G. A. Gouin, Ritchie et Cull, Armstrong et Elliot, ont tout sorti le bois qu'ils avaient dans les petites rivières. Il y a eu des incendies dans la forêt, surtout sur le Vermillon et entre les rivières Tranche et Croche. Les dommages sont peu considérables. Le feu a cependant détruit une petite quantité de billots appartenant à MM. Ritchie & Cull.

On lit dans la Minerve: "Varennes a fait noblement son devoir. Cette paroisse a souscrit la somme de \$400 pour venir en aide aux incendiés du Saguenay. Si chaque paroisse souscrivait dans cette proportion, il n'y a pas de doute que les malheureux habitants du Saguenay reverraient en peu de temps les beaux jours d'autrefois."

On lit dans le Courrier de St. Hyacinthe: "Nous avons à signaler aujourd'hui un des plus beaux exemples de charité publique qu'il soit possible de voir. La paroisse de St. Pie a fourni aux incendiés du Saguenay, tant en argent qu'en grain, farine, lard, linge et effets de toute sorte, la somme de \$576. Il s'est fait deux souscriptions dans cette paroisse: la première par collection, comme c'est l'habitude; la seconde toute volontaire. On nous a donné des détails admirables. De pauvres habitants, des journaliers qui gagnent à peine leur vie, sont venus d'une distance considérable apporter leur obole au presbytère. Quelques uns pleuraient en s'excusant de ne pouvoir donner plus."

Le Tropmann Anglais.

L'horrible tragédie d'Uxbridge continue d'autant plus à exciter l'indignation publique que de nouvelles révélations semblent prouver que l'assassin n'est autre, en effet, que le frère de Marshall. Il avait quitté le pays, il y a une quinzaine d'années, après s'être fait déjà, quoique fort jeune, une réputation détestable.

L'individu arrêté se nomme Jenkins; il est âgé de 42 ou de 43 ans, et on croit qu'il a accompli cette horrible hémicide où sept personnes ont péri. L'assassin parait avoir commis son crime vers 3 heures du matin, au moment où le jour commençait à poindre, et n'avait eu d'autre mobile que le vol. Il a déjà comparu devant le juge instructeur; il nie le crime qui lui est reproché, mais sans chercher à expliquer de quelle manière il est possesseur des vêtements des victimes, qui ont été trouvés chez lui. La police a eu beaucoup de peine à le protéger contre l'exaspération de la foule.

La famille assassinée se composait de personnes suivantes: Emmanuel Marshall, âgé de 35 ans; de sa femme, de trois jeunes filles âgées de 9, 7 et 4 ans; et de Mary Ann Marshall, sa mère, âgée de 75 ans, et de deux autres personnes. Les victimes d'Uxbridge ont été enterrées à Denham. Avant la cérémonie, les sept cercueils ont été déposés dans la prairie vis-à-vis de l'humble cottage des Marshall, où s'étaient réunis les habitants des environs. Tous les assistants étaient frappés d'épouvante et de terreur.

Trente-six porteurs ont transporté à bras les sept cercueils depuis le cottage jusqu'au cimetière, situé à un demi-mille d'Uxbridge, et où sept fosses, creusées en file, avaient été préparées aux frais de la population du village.

Voilà les faits nouveaux qui nous arrivent au sujet de la déplorable affaire d'Uxbridge. A la fin de l'audience du juge des agents Jerois et Sargent, pour être conduit à la prison d'Aylesbury; des qu'il apparut dans la rue, la foule se précipita sur lui dans le but de l'échapper, et c'est avec la plus grande difficulté qu'on parvint à gagner la gare du chemin de fer où la foule, attendant l'arrivée du prisonnier, était encore plus considérable qu'aux environs de la cour de police; elle pouvait être estimée à plusieurs centaines d'individus, parmi les quels un grand nombre de terrassiers qui étaient employés par la compagnie à travailler sur la

voie. Aussitôt qu'on le vit, des cris de: "Mettons-le en morceaux! La loi de Lynch!" se firent entendre de tous les côtés. On fit arrêter la voiture devant le bureau des billets, mais ce fut avec une peine énorme que les officiers de police réussirent à en fermer la porte sur leur prisonnier.

Toutes les portes de la gare ayant été fermées par mesure de précaution, la foule se dirigea vers un autre endroit et, escaladant les haies qui se trouvent un peu plus bas, arriva par centaines sur la plate forme en proférant des menaces contre le prisonnier: les employés de la gare essayèrent de repousser cette masse vivante qui grossissait à chaque minute, mais tous leurs efforts restèrent infructueux. Le train était en retard: à son arrivée, une des portières fut ouverte en face du bureau des billets où avait été enfermé le prisonnier; la police fit la haie pour le protéger, mais la foule n'attendit pas ainsi à s'échapper sans proie, et à la sortie du meurtrier, elle se lança sur le cordon des agents afin de le briser et une lutte assez vive s'engagea alors entre la police, les employés de la gare et la foule qui voulait à tout prix s'emparer du prisonnier à la force des poignets, et qui portèrent plusieurs coups dont les agents cherchèrent mais en vain à atténuer la violence.

Afin de sauver les jours du prisonnier, la police opéra sa retraite vers le bureau des billets, dont ils fermèrent la porte: la colère de la foule ne permettant plus de bornes, elle brisa les fenêtres, enfouça cette porte et se précipita à l'intérieur. En se voyant entouré, le prisonnier s'écria en s'adressant aux agents: "—Si je suis coupable, qu'on me pend, mais ne me laissez pas toucher par ces forcenés."

On ne leissa pas la foule et on essaya une seconde fois d'amener le prisonnier sur la plateforme; la foule, dont l'exaspération était à son comble, et dont la colère se traduisait en menaces de mort, s'y opposa à nouveau et on conduisit l'assassin dans la salle d'attente. Plusieurs messieurs arrivèrent sur la plateforme et essayèrent de faire entendre raison à la foule, en déclarant que si le prévenu était coupable, il ne saurait échapper au sort qui lui était réservé, et demandèrent que plusieurs personnes veillent bien aider la police dans la tâche ardue qui lui incombait.

"N'ayez pas peur, leur répliqua-t-on, laissez-nous mettre le grappin dessus, et vous verrez comment nous l'arrangerons." Voyant que les prières étaient inutiles, les agents tinrent conseil et il fut décidé qu'on conduirait le prisonnier dans un compartiment en passant par les derrière de la gare, mais ce projet fut bien vite écarté, et on le ramena dans le bureau des billets.

Quelques minutes après, on ouvrit la porte; la police et les employés de la gare se précipitèrent au dehors tous ensemble, entrèrent dans le compartiment avec la plus grande rapidité, et un instant après, le train se mettait en marche. Un des agents de la police se tenait à la portière en riant de la ruse dont la foule venait d'être victime, et en criant que maintenant que le prisonnier allait partir, elle n'avait plus aucune raison de rester au bureau des billets; mais ce n'était là qu'une ruse de la part de la police; le prisonnier restait enfermé dans le bureau des billets.

Quoique beaucoup de personnes fussent d'avis qu'elles avaient été jouées, elles ne crurent au départ du prisonnier que lorsque les portes de la gare furent ouvertes pour l'admission des voyageurs; la foule se dispersa alors peu à peu, et il ne resta bientôt plus qu'un petit nombre de curieux. On fit avancer une voiture vide à laquelle on attacha une locomotive; on y fit monter le prisonnier; et le train se lança à toute vitesse pour rejoindre le train précédent qui attendait à huit milles de là; le meurtrier fut alors chargé de voiture et le train se dirigea vers Slough. Pendant tout le voyage, il trottait sur la plus grande sang-froid; le train s'arrêta à une station, il dit à un des agents: "—Je suis bien gardé, mais faites attention à moi, car, si je le puis, je me passerai volontiers de faire le cavalier seul au bout d'une corde."

Son cynisme ne l'abandonna pas un seul instant. —Elle brodait. Elle faisait le service, etc., etc. Quelle figure à Victoire dans la maison de Saint-Romain, dit-elle. Eh mais! cette figure prévue, cette figure rêvée que nos imaginations nous représentaient. Est-ce son âme que tu veux que je te dépeigne? Son âme rayonne dans ses yeux, comme on se figure que peuvent rayonner dans l'autre vie, les âmes heureuses. Est-ce l'extérieur des choses? La maison du notaire que tu connais bien, et les menus suffrages, les coquetteries féminines dont la jeune mariée a décoré les parois un peu de son nid? —Alors suis moi: Tu vois dans l'étude, qui est en même temps la salle à manger, la pièce la plus banale et la moins ordonnée de la maison. Le buffet de noyer est luisant; la vaisselle qui s'y range, plus lui sante encore; sur le bureau en bois noir de Laurent, les papiers et les livres sont toujours en désordre, mais on n'y voit plus cette couche de poussière toujours effleurée, jamais enlevée par le plumbeau de la servante, qui est le décor obligé de tous les bureaux de célibataires. La table à manger, au lieu de la pièce, est couverte, dans l'intervalle des repas, par un tapis de serge. Victoire m'a montrée avec orgueil comment elle avait elle-même collé du papier vert, tout neuf, sur les cartons gauchis et par cheminée de l'étude. Mais, ma chère fille, tu ne prends pas, j'espère que j'entre dans la minutieuse description de toutes ces pièces? Tu dois d'ailleurs te les représenter. Le salon a les rideaux de trikot que tu as vu commencer; des corbeilles de fleurs en papier, si fraîchement tenues, que les fleurs naturelles qui sont dans les vases de la cheminée ne les font pas paraître trop laides. Sur les fauteuils en bois de châtaignier, fonce en paille, Victoire met des coussins de tapisserie et des housses au crochet; et ces coquetteries sur cette pauvreté ne choquent pas, tant l'ensemble de la pièce a un aspect recueilli, doux et gai en même temps.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 21 JUIN 1870.

VICTOIRE NORMAND

PAR CLAUDE VIGNON.

(Suite.)

Victoire, rougissante de pudeur et de joie, saluait à chaque pas les arrivants d'un salut discret et reconnaissant, comme pour les remercier de leur présence et les prier, en même temps, de la laisser à son recueillement.

Je la regardais, marchant à la réalisation de son rêve de bonheur. Elle était vraiment bien belle. De petits cheveux, soulevés par le vent, s'échappaient de dessous sa couronne en ondes frissonnantes, appelaient le soleil dans leur reflet doré, et le renvoyaient, en lumineux rayons, sur son front pur. Sa taille, devenu élégant et souple, se playait ou se cambrait de temps en temps, selon les inégalités du chemin ou bien, quand, pour éviter une de ces toiles d'araignées chargées de rosée qui brillent sur la bruyère, au soleil du matin, elle soulevait légèrement le bas de sa robe blanche.

Je me reportais par la pensée à quelques semaines auparavant, lorsque, dans ce même chemin, j'avais pour la première fois pris garde à la ruraliste de Bertrie.

Quelle différence, me disais-je, et comme le bonheur est un puissant magicien! et même je pouvais pas croire que ce fut la même créature et que d'une si humble chrysalide, ait pu sortir un si brillant papillon. La beauté, me disais-je,

c'est la grâce, et l'amour l'inspire naturellement. Mais c'est plus encore le resplendissement de l'âme sur le visage. Il semble que ce soit de Victoire se croit échappée de la prison de douleur qui l'étouffait pour transfigurer ce corps malingré, par la puissance de son rayonnement.

A l'entrée de l'église, nous rencontrâmes la famille la Hautière. Olympe, mariée depuis quelques jours, et qui faisait fastueusement ses adieux au pays, était une robe de soie gorgée de pigeon, un chapeau long, un chapeau blanc garni de roses et de marabouts, et des bijoux d'or émaillés de bleu.

Ces dames complimenteraient la mariée et s'excuseraient pour la fête du soir. Madame Normand qui avait fait blanchir les dentelles roses de son bonnet à coques, et qui portait des gants, dit qu'elle regretterait l'absence de ces dames parce que ce serait beau; à quoi les dames la Hautière répondirent qu'elles savaient que madame de Brances faisait bien les choses pour sa protégée.

On se sépara sur ces paroles agréables. Victoire, après les premiers mots, avait tendu la main à son ancienne amie, faite une inclination de tête au reste de la famille, puis passé sans rien dire.

L'église, intérieurement, était garnie de fleurs et de verdure; on avait pris ce qui restait dans les jardins et dans les champs; quelques marguerites-reines, des chrysanthèmes, des branches de sapins mêlées à des rameaux de jeunes chênes aux feuilles rougies par les premières gélées blanches; puis, encouler la bruyère et de genévriers, pour dissembler la nudité des murs.

Le curé était ému; l'enfant de chœur distrait par son admiration pour la belle mariée, dans laquelle on lui avait dit de reconnaître la ruraliste des postes de Bertrie, qui lui apprenait à lire, en latin, les répons de la messe; puis,

par l'affluence extraordinaire de monde endimanché qui remplissait l'église jusqu'au fond. Parfois la parole de l'abbé Blanc tremblait, et parfois le petit clerc s'embrouillait dans les versets latins. Le chantre, à la voix difficile à classer dans les registres connus, voulait se surpasser et lançait des éclats d'une justesse douteuse.

Eh bien! pourtant il y avait dans l'ensemble de la cérémonie je ne sais quelle émotion grave et douce, qui pénétrait l'âme et l'entraînait à la prière.

L'action de grâce montait à Dieu naturellement, car il y a dans l'air comme un fil électrique qui met en communication les sentiments vrais, et la joie des mariés trouvait de l'écho dans bien des cœurs.

Quand la messe fut dite, quand Victoire eut au doigt l'anneau nuptial, et que le curé eut prononcé quelques paroles attendries, les communicantes de l'année entonnèrent un cantique, un cantique que Victoire leur avait appris. D'abord les voix étaient tremblantes, un peu incertaines, puis elles s'assurèrent et montèrent au ciel argentines et fraîches.

Victoire, en sortant de l'église, avait deux larmes au coin des yeux, deux larmes de joie. Elle prit un des bouquets de bruyère qui pavonnaient le porche de l'église et le mit à sa ceinture.

Mais les émotions contenues ne sont guère de durée aux champs. A peine le cortège, qui revenait à la Guêcherie, atteignait-il la moitié du chemin, que les compliments aux mariés s'étaient épuisés, et les groupes de gens, qui s'étaient réunis en groupes devenaient causeurs et rieurs. On était à la noce, il fallait s'amuser!

Aussi le soir quelle fête! Comme le dîner fut abondant, et comme le bal fut beau! Tandis qu'au salon les quadrilles conduits par Victoire et par Laurent se succédaient sans interruption, la bourrée allait son train sur l'aire du

jardin. Un berger des environs, qui savait jouer de la vielle servait d'orchestre; et parfois l'air de musique du bal champêtre venait heurter les trilles qui babillassent au piano sous les doigts de madame d'Homery. Mais qu'importe! De mémoire d'homme on n'avait point vu si belle noce; et, pendant bien des années encore, on en parlera dans le pays.

XXXI LETTRE DE MME DE BRANCES À MME D'HOMERY. Mai 18...

Tu me demandes, ma chère fille, des nouvelles de Victoire, de son ménage et de sa mère; celle-ci naturellement n'est pas contente, mais quoi donc pourrait contenter madame Normand?

Le bureau de poste lui demeure et la bien faible rétribution lui revient en entier. Sous le rapport matériel, donc, sa position s'est améliorée. Et puis elle n'a plus à établir sa fille, ce grand souci dont elle se plaignait à l'occasion.

Mais, à présent, elle est seule! et quelle tristesse que l'isolement de ses vieux jours! —Ainsi voilà! dit elle, on élève les enfants, on se tue pour eux le corps et l'âme, et aussitôt qu'ils peuvent devenir pour leurs parents une joie une consolation, ils les quittent.

—Que voulez-vous lui répondre, et il est dans la nature que les filles se marient... vous même vous souhaitiez ardemment le mariage de Victoire.

—Parce que les parents se sacrifient toujours. Enfin, elle est heureuse maintenant! Moi, je ficelle les paquets, j'expédie les courriers, je fais mon ménage, comme une servante: Voilà ma vie!

—Avant qu'elle ne fut mariée, c'était la même chose. —Elle m'aidait... —Vous viviez deux aussi, sur votre pension de veuve et ses appointements de ruraliste.

—Sur la console de bois de châtaignier verni, Victoire a mis—à l'abri de l'antique glace de verre—sa couronne de mariée... Et tu peux croire que ce n'est pas sous cette couronne, qui s'étale, le moins beau tapis au crochet!

Ne sois pas ma fille! ces puérilités d'âme sont comme la fleur du bonheur intime, du bonheur naïf qui s'affirme orgueilleusement.

Où, Victoire semble avoir dressé un autel à ces blancs insignes de l'épousée... elle l'a fait les honneurs de la première place dans son salon... Mais ce qui serait ridicule dans une grande ville et chez une femme du monde, ne saurait l'être ici chez la pauvre notariaire de village. Le salon ne chôme pas d'anachronisme ni de détails province, comme on dirait à Paris.

Le plancher de sapin, bien layé, est blanc comme les planchers d'Allemagne... Devant la cheminée il y a une touffe de houx. La pendule, qui décore cette cheminée de bois peint, est à colonne et couverte aussi d'un globe... Hélas oui... Tu vois d'ici cette pendule de palissandre incrusté, très connue à Paris chez messieurs les concierges, tu veux des détails: en voici mais tu vas voir tout à l'heure que je te dépeins tout ce hérosine... La poésie voudrait, en effet que tout ce ménage qui vient en grande partie de M. Maugrebin, le prédécesseur de Laurent, eût soudain disparu pour faire place à un cadre plus digne de la jolie mariée de l'an passé.

Par exemple, si j'écrivais un roman, je ne manquerais pas de dire ici: "La chambre était recouverte de boiserie grise sculptée que Laurent avait achetée pour rien lors de la démolition d'un vieux château; la pendule de Boule... les meubles et les rideaux de vieux pers; les vases de la cheminée en faïence limousine..." etc. etc.

(A continuer.)

M. Pichavin Chambres, secondé par M. l'archevêque... M. le conseiller Valin, secondé par M. le conseiller P. M. M. le conseiller Valin, secondé par M. le conseiller P. M.

Le pauvre journalier n'ayant pas bien saisi le sens de cette apostrophe, se sauva à toute jambes... ANNONCES NOUVELLES. Rivière Saguenay—A. Gaborry.

ANNONCES NOUVELLES. Rivière Saguenay—A. Gaborry. Corporation du Québec—L. A. Cannon.

ANNONCES NOUVELLES. Rivière Saguenay—A. Gaborry. Corporation du Québec—L. A. Cannon.

ANNONCES NOUVELLES. Rivière Saguenay—A. Gaborry. Corporation du Québec—L. A. Cannon.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de ISRAEL DUMAIS, Failli.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GUILLOT, Failli.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GUILLOT, Failli.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GUILLOT, Failli.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GUILLOT, Failli.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Chronique de la Ville. A 11, 30 heures, ce matin, a eu lieu sur la place de l'Esplanade, la cérémonie de la présentation des drapeaux à la 69e régiment.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GUILLOT, Failli.

ALLUMETTES. ALLUMETTES de Sherbrooke, en Caisse. De la traversée de l'Éddy de Québec, venant d'être reçues et à vendre par WILLIAM POSTON. Québec, 17 juin 1870.

RHUM DE LA JAMAÏQUE. TONNES de Rhum Supérieur de la Jamaïque. À vendre par WILLIAM POSTON. Québec, 17 juin 1870.

A VENDRE. À PRIX RÉDUIT DE MOITIÉ. 25 LIVRES Bréviaire Romain, magnifique reliure chagrin, 4 volumes. À vendre chez GARANT & TRUDEL. Québec, 15 juin 1870.

BUREAU DE PRETS DE LA CITE. No. 51, RUE ST. JEAN. Coin des rues St. Jean et Ste. Ursule. HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

DES GAGES DE TOUT GENRE. MARCHANDISES. PAPIERS DE COMMERCE APPROUVÉS. S. J. GOLDSTEIN & Cie., No. 51, rue St. Jean.

A VENDRE. Magnifique collection de Portraits du Clergé, au prix réduit de 50 c. la pièce, et de \$1.00 la douzaine. À vendre chez GARANT & TRUDEL. Québec, 15 juin 1870.

300 Quarts de Biscuits de Matelot. À vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul, Quai Parent. Québec, 10 juin 1870.

Traverse du Grand Tronc. À PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur "ST. A. GEORGE" fera la traversée du fleuve, jusqu'à Montréal, tous les jours.

Tableau de trains avec horaires pour les lignes de chemin de fer, incluant les services de nuit et les correspondances.

TABAC! TABAC!! Je soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il a été nommé Agent de la Manufacture de Tabac de M. E. Gaborry, il aura toujours en magasin un assortiment des plus complets consistant en Tabac en poudre et Tabac coupé, qu'il vendra à des prix réduits.

N. PATTENEAUDE & CIE. IMPORTATEURS. ONT l'honneur d'offrir au public un assortiment de Vins qu'ils pourront vendre à bon marché.

CLARET. 310 CAISSES, St. Estéphe, 23 " " Médoc, 700 " " St. Julien.

CORDON ROUGE. 410 CAISSES Ginger Wines (Star Brand), marque Smith & Sons, 117 Caisnes Tom Gin.

SHERRY. 80 CAISSES Sherry, Blue Label, 104 " " Old Scotch.

WHISKY. 40 CAISSES Old Crown Bourbon, 210 " " Rye, 210 " " Gooderham & Worts Rye.

A VENDRE. 5,000 POCHES. À vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul, Quai Parent. Québec, 10 juin 1870.

FLEUR! FLEUR!! À vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul, Quai Parent. Québec, 10 juin 1870.

MARCHANDISES SAUVETAGE. 25 Marchandises ci-dessous mentionnées seront offertes en vente au public, MARDI, le 7 JUILLET.

VOITURES POUR LES ENFANTS. VENANT D'ÊTRE REÇUES. GALOISES pour Enfants, Carrosses Wilow, Carrosses Trim.

ALLUMETTES. 100 BOITES de Télégraphie. À vendre par NAZARET TURCOTTE, Quai de Hunt. Québec, 3 juin 1870.

BIJOUTERIES. BIJOUTERIES nouvelles venant d'arriver de France, garantis à 18 Karats. Aussi un splendide assortiment de Bijoux en Or, en Argent et en Acier fin, montés de Verrres très-choisies.

DEMEUREMENT. M. GIFFAID, Artiste-Peintre, à l'honneur son établissement, Rue St. Joseph, St. Roch.

Bureau de l'Ingénieur en Chef du Département du Feu. Québec, 4 juin 1870.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que la 15ème section E du Règlement passé au Conseil-de-Ville le SEIZIEME jour d'AVRIL, 1869, intitulé "Règlement pour empêcher les accidents par le feu" sera rigoureusement mis en vigueur.

Bureau de l'Ingénieur en Chef du Département du Feu. Québec, 4 juin 1870.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné à tous les propriétaires Locataires ou résidents de cette ville que le ou elle à le PREMIER jour de JUILLET prochain toutes les maisons, bâtisses ou constructions en bois existant dans la dite Cité devront être blanchies à la chaux ou recouvertes de tout autre liquide incombustible.

AVIS. LES soussignés se retirant du commerce de bois, vendront toute la quantité de bois qu'ils ont en mains et qui consiste en planches de pin et de pinette, mesurant depuis 3 pouces dans les parties non polies.

AVIS. MR L. O. BERNIER, N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 3 et 4 du Chemin de Fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. MR L. O. BERNIER, N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 10 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

BANQUE UNION. BAS-CANADA. AVIS est par le présent donné qu'un Dividend sur le Fond Capital de la Banque au taux de HUIT PAR CENT, a été déclaré et sera payé ici à la Banque ou à la succursale de Montréal et ensuite VENDREDI le PREMIER JUILLET prochain.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. JOURNÉE, 2 Juin 1870. PRÉSENTÉ SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

GRAISSE OLEOCINEUSE. (LUBRICATING COMPOUND) Ce produit remplace avantageusement les Huiles d'Olive et autres pour les Machines, et plus durable, à un tiers de prix.

HUILLE DE CHARBON. 60 QUARTS de Huile de Charbon, d'une marque supérieure, venant d'être reçus.

Maison à Vendre. UNE magnifique propriété, située dans la paroisse St. Jean, Isle d'Orléans, à 4 de lieue de l'Église.

A VENDRE. 1000 QUARTS de Harang, frais saie, première qualité. À vendre par GEORGE TANGUAY, Rue St. Paul. Québec, 13 mai 1870.

GEORGE TANGUAY, Marchand de Poisson, Huile, etc., HANGAR MORRISON, RUE ST. PAUL.

MARCHANDISES BON MARCHÉ. P. LE ROSSIGNOL, No. 10, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN.

MESSIEURS. Un assortiment considérable de Tweeds de l'Ouest de l'Angleterre, de Drap à Pardessus et de Drap proprement dit.

LEGER & RINFRET, RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE. Québec, 13 mai 1870.

NOUVEAUTES. ETOFFES A ROBES. Nouveaux Tissus de toute description, pour cette saison et la prochaine, à savoir:

Nouvelles Etoffes à Costumes. Tissus pour les Jeunes Dames. Poil de Chèvre. Alpaca de Soie. Grenadines, etc.

INDIENNES FRANÇAISES BRILLANTES. Un achat considérable des meilleures Indiennes Françaises et des meilleurs Brillants Français.

MOUSSELINES FRANÇAISES. Mousselines Françaises à Robes (Modes du Jour) Mousseline Française Or-gandi.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS. Chemises Blanches, Cols, Cravates, Cravates en Grenadines faites sur commandes à Londres.

LEGER & RINFRET, RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE. Québec, 13 mai 1870.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK SUR LA VIE. Bureau Local des Directeurs pour le Canada: PRESIDENT: WILLIAM WORKMAN, Ecu, Maire de Montréal.

Extrait du Rapport Annuel du 1er Janvier 1870: Argent Reçu en Caisse, les Janvier 1869: \$10,313,474 45. VALEURS REÇUES: 5,974,798 39. MONTANT DES PRIMES, etc.: \$16,588,272 84.

Agence Générale en Librairie, DUBEAU & ASSELIN, Commissaires pour la France, la Belgique, les Etats-Unis et le Canada.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

RENSEIGNEMENTS. Nous pouvons fournir les renseignements qu'on nous demandera concernant tout ouvrage de Littérature, Philosophie, Histoire, Littérature, Sciences et Arts.

ABONNEMENTS. Nous nous occupons aussi de faire des abonnements à tous les Journaux, Publications Périodiques paraissant en Canada comme à l'Étranger.

PLACE D'AFFAIRES. Notre Bureau, au second, dans la maison maintenant occupée par M. J. G. Poirier, Epicier, au No. 23, Rue Couillard, Haute-Ville, en face du magasin d'Argenterie de M. Simon Lévy, sera ouvert de 8 heures A. M. à 5 heures P. M.

PIANOS! PIANOS!! Je soussigné à l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il a en mains deux EXCELLENTS PIANOS de LYSCH & GOMIEN à 7 octaves, carrés, grand modèle, en bois de rose et richement ornés.

CHANGEMENT DE DOMICILE. LORTIE & FRERE, Marchand de Provisions en Général, RUE ST. PAUL.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné, que la Corporation de la Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses de maisons dans cette partie de la Cité de Québec, soit strictement mise en vigueur.

A. LAPOINTE & FILS, CHAPELIERES & FOURREURS, EN GROS ET EN DÉTAIL, No. 51, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Industriels, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs, etc.

